



LE 100 % RECYCLABLE & RECYCLÉ

LE SNEP

Syndicat National
de l'Extrusion Plastique

ACTEUR
ENGAGÉ DANS
L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



© PROFINE

Face aux défis environnementaux et aux réglementations strictes dans le secteur de la construction, les industriels de l'extrusion plastique s'inscrivent dans une logique de production raisonnée afin de limiter l'impact écologique.

Depuis 1964, date de sa création, le SNEP est successivement passé d'un groupement d'industriels de l'extrusion à une filière en mouvement fédérant fabricants d'additifs, compounders, fabricants de profilés PVC pour les applications du bâtiment, producteurs de films de plaxage, régénérateurs. Sa maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production permet au SNEP d'accélérer une économie intrinsèquement circulaire en la rendant collaborative.

L'enjeu est, d'éco-concevoir des matériaux de qualité respectueux de l'environnement, pouvant en fin d'usage être réintégrés dans un nouveau processus de fabrication. Le SNEP agit sur tous les acteurs afin de promouvoir sa filière vertueuse : extrudeurs, concepteurs de systèmes, collecteurs et régénérateurs.

LA FENÊTRE PVC AU CŒUR DU CERCLE VERTUEUX



© PAPREC

En développant la collecte des produits PVC en fin de vie, en organisant la filière via sa charte recyclage élaborée dans le cadre de sa marque de qualité **QualiPVC** fenêtre, en contribuant à la qualité des matières régénérées sur le plan normatif, en utilisant la matière recyclée dans les profilés co-extrudés, le SNEP participe activement à ce cercle vertueux.

Pour produire durablement, il est indispensable de valoriser les déchets de chantier, si bien que le SNEP en s'appuyant sur les régénérateurs, membres associés, ont mis en place une campagne de sensibilisation pour la valorisation des déchets à l'attention de tous les acteurs de la construction et à l'ensemble de la filière, qui inclut menuisiers, poseurs, collecteurs et distribution professionnelle.

Tout est mis en œuvre pour anticiper la forte demande en matière de recyclage à l'horizon 2020, selon l'annonce de Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire : " *en 2025, l'objectif est de viser le recyclage de 100% des plastiques sur tout le territoire* ". Cependant la réussite nécessite la mobilisation de tous et surtout celle des détenteurs de produits fin de vie. En effet seuls ces derniers peuvent choisir le recyclage plutôt qu'une mise en centre d'enfouissement plus coûteuse.

**UN MAILLAGE
NATIONAL**
DE PLUS
DE 190 POINTS
DE COLLECTE
DE PRODUITS
PVC

COLLECTE ET RECYCLAGE DE PRODUITS PVC



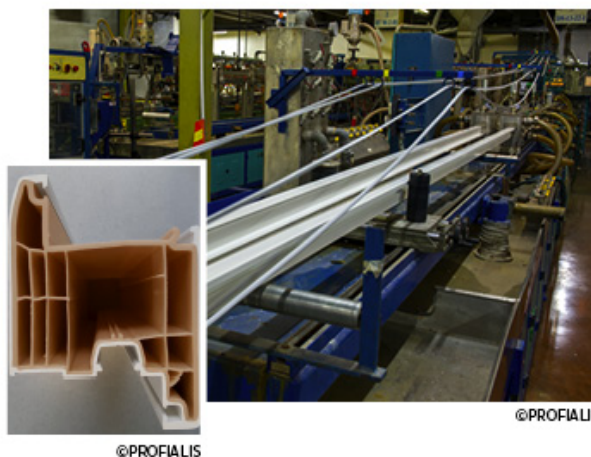
MPR (Matières Premières de Recyclage)

©SRP-RECYCLAGE

Le réseau de recyclage de profilés et menuiseries PVC est composé en France de plus de 190 points de collecte établis avec le concours des trois régénérateurs, PAPREC, SUEZ et VEKA RECYCLAGE . Il offre aux entreprises **pour un coût inférieur à ceux pratiqués pour une mise en centre d'enfouissement**, une solution de proximité pour traiter les déchets industriels et de post consommation ; les profilés, les bardages, les portails, les goulottes, les moulures électriques décoratives, les fermetures (volets roulants, battants et persiennes ...) et les menuiseries.

Les régénérateurs, membres associés du SNEP, ont développé une technologie de pointe entièrement automatisée qui permet de désassembler et de débarasser les déchets de toutes ses impuretés initiales tels que les inserts métalliques, les renforts bois, les joints et pattes de fixation... pour faciliter le traitement de la matière collectée jusqu'à l'obtention d'un PVC recyclé sous forme de granulé ou micronisé.

UN PROFILE PVC REDEVIENT UN PROFILE PVC



La durée de vie des profilés PVC est de plus de 30 ans. **En 2016, 26 000 tonnes de profilés PVC recyclés ont été réintroduits dans la filière**, soit l'équivalent d'1 million de fenêtres collectées.

Conforme aux exigences demandées par les Maîtres d'Ouvrages et les assureurs de biens, le PVC recyclé bénéficie d'un véritable parcours de qualité. Les Sites des régénérateurs sont agréés par le CSTB. La qualité des matières recyclées est spécifiée par les normes EN 12608 et garantie par la marque NF126. Les profilés extrudés en PVC recyclé répondent ainsi aux plus hautes exigences de qualité, de performance et de sécurité.

Un profilé PVC intégrant du PVC recyclé présente les mêmes qualités et performances qu'un profilé PVC sans recyclé, tout en permettant lors de sa production de réduire jusqu'à 70% sa consommation d'énergie et de diminuer son empreinte carbone. Il est utilisé dans le processus de fabrication industrielle de nombreux produits rigides tels les fenêtres, volets, clôtures, portails...

Sur certains profilés de fenêtres nous pouvons atteindre jusqu'à 70% de recyclé. Aujourd'hui la fenêtre PVC repose sur une économie circulaire et présente tous les atouts pour répondre aux nouveaux objectifs fixés par le gouvernement.

Le saviez-vous ?

- Thermoplastique issu à 57% du sel, le PVC est l'un des matériaux les plus recyclés et 100% recyclable
- En France, près de 3 fenêtres sur 5 sont en PVC
Ce sont celles qui présentent le meilleur ratio coût/performances
- Dans le secteur de la construction, parmi les 55 000 tonnes des déchets PVC collectés, 48 000 tonnes sont transformées en MPR, soit un **taux de valorisation de 82 %***

* source SRP (Syndicat des Régénérateurs de matières Plastiques)

[Télécharger les visuels](#)



Contacts presse

Marie Bédacier & Laëtitia Foureur
marieb@relationpresse.com - laetitiaf@relationpresse.com
33 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris
Tél. : 01 71 70 38 38 • www.delprat-relationpresse.com